



Creating  
an inclusive  
community  
together

French | Français

# Rapport sur les Plans d'actions ciblés

**1<sup>er</sup> juillet 2022 - 30 juin 2023**

*Stratégie australienne en matière de handicap 2021-2031  
(Australia's Disability Strategy 2021-2031)*

Le présent document, intitulé « Rapport sur les Plans d'actions ciblés, 1<sup>er</sup> juillet 2022 - 30 juin 2023, Stratégie australienne en matière de handicap 2021-2031 », est autorisé en vertu de la licence Creative Commons Attribution 4.0 International License, à l'exception :

- du logo et de la marque de la Stratégie australienne en matière de handicap 2021-2031 (Australia's Disability Strategy 2021-2031) ;
- de tout contenu de tiers ;
- de toutes les images et photographies.

De plus amples informations sur cette licence CC By sont disponibles sur le site Web de Creative Commons à l'adresse suivante : <https://creativecommons.org/licenses/by/4.0/legalcode>



**Mention d'attribution :**

Toute utilisation du présent document, en totalité ou en partie, doit inclure la mention d'attribution suivante : « © Commonwealth of Australia (Department of Social Services) 2023 ».

Toute question concernant le régime de droit d'auteur et l'utilisation des informations fournies dans le présent document peut être envoyée au ministère australien des Services sociaux.

Par courriel à l'adresse : [communication@dss.gov.au](mailto:communication@dss.gov.au)

Par courrier postal à l'adresse : Corporate Communications and Media Relations Branch  
Department of Social Services,  
GPO Box 9820, Canberra ACT 2601

# Table des matières

---

<b>Introduction</b> .....	<b>2</b>
<b>Progrès au niveau national</b> .....	<b>4</b>
<b>Plan d'actions ciblé Emploi</b> .....	<b>8</b>
<b>Plan d'actions ciblé Attitudes des communautés</b> .....	<b>12</b>
<b>Plan d'actions ciblé Petite enfance</b> .....	<b>16</b>
<b>Plan d'action ciblé Sécurité</b> .....	<b>20</b>
<b>Plan d'actions ciblé Gestion des situations d'urgence</b> .....	<b>24</b>
<b>Actions mises en pratique</b> .....	<b>28</b>
Emploi de personnes en situation de handicap dans le secteur public de l'État du Queensland .....	<b>29</b>
Programmes pilotes pour l'emploi .....	<b>30</b>
Commissaire au handicap de Tasmanie .....	<b>31</b>
Atelier « Grandir différemment » sur le thème de l'éducation des enfants .....	<b>32</b>
Programme ACFC (Aboriginal Child and Family Centre, Centres des familles et enfants aborigènes) .....	<b>33</b>
Soutien aux comportements et réduction et élimination des pratiques restrictives .....	<b>34</b>
Participation des prestataires de services dans le domaine du handicap aux réunions de gestion des situations d'urgence .....	<b>35</b>
Initiative de réponse aux crises et aux violences domestiques sur des personnes en situation de handicap .....	<b>36</b>
Assistance et hébergements d'urgence accessibles .....	<b>37</b>
Programme d'intermédiaires de l'ACT .....	<b>38</b>
Programme d'atténuation des risques face aux catastrophes inclusive du handicap .....	<b>39</b>
<b>Présentation des avancées réalisées depuis le 3 décembre 2021</b> .....	<b>40</b>

# Introduction

---

La Stratégie australienne en matière de handicap 2021-2031 (*Australia's Disability Strategy 2021-2031* ou *ADS*) (la Stratégie) présente un plan décennal visant à changer la vie des personnes en situation de handicap.

Dans le cadre de cette Stratégie, les Plans d'actions ciblés (PAC) fixent une période allant de un à trois ans pour obtenir des résultats spécifiques améliorant la vie des personnes en situation de handicap.

Chaque PAC a été mandaté et approuvé par l'ensemble des ministres australiens en charge du handicap et inclut un large éventail d'actions ciblées et coordonnées émanant des gouvernements.

Il s'agit du 2<sup>e</sup> rapport annuel relatif aux Plans d'actions ciblés. Il s'inspire des avancées réalisées durant la première année de la Stratégie et couvre la période allant du 1<sup>er</sup> juillet 2022 au 30 juin 2023.

S'il est vrai que cet ensemble de PAC a eu de nombreux résultats positifs, des retards sont à déplorer pour d'autres.

Le prochain rapport sur les PAC sera le dernier pour cet ensemble de PAC. Le gouvernement australien, en collaboration avec les gouvernements des États et Territoires, a déjà commencé à travailler sur les prochains PAC.

Les cinq Plans d'actions ciblés (PAC) lancés avec la Stratégie le 3 décembre 2021 sont les suivants :

- **Emploi**
- **Attitudes des communautés**
- **Petite enfance**
- **Sécurité**
- **Gestion des situations d'urgence**

### Rapports sur les PAC

Dans le cadre de la Stratégie, tous les gouvernements se sont engagés à fournir des rapports plus complets et plus visibles pour assurer une plus grande transparence et davantage de redevabilité en matière d'amélioration de la vie des personnes en situation de handicap.

Le rapport annuel sur les PAC rend compte des avancées des mesures prises par les gouvernements pour mettre en œuvre et faire progresser les PAC, ainsi que des réussites dans ce domaine. Des rapports sur les PAC sont publiés chaque année, selon les dates de l'année fiscale, conformément aux exigences d'établissement de rapports énoncées dans la Stratégie, ayant par ailleurs fait l'objet d'améliorations.

Le 1<sup>er</sup> rapport annuel sur les PAC (1<sup>er</sup> Rapport sur les PAC) a été publié le 25 novembre 2022 et couvre la période depuis le lancement, c'est-à-dire du 3 décembre 2021 au 30 juin 2022.







### Le Rapport

Le 2<sup>e</sup> rapport annuel sur les PAC (2<sup>e</sup> Rapport sur les PAC) se base sur les progrès réalisés durant la 1<sup>re</sup> année de la Stratégie et couvre la période allant du 1<sup>er</sup> juillet 2022 au 30 juin 2023. Tous les gouvernements du pays (le gouvernement fédéral et ceux des États et des Territoires) y ont contribué, certains allant même jusqu'à inclure les moments forts pour un certain nombre d'actions.

Le Rapport est constitué de deux documents : le 2<sup>e</sup> Rapport sur les PAC et une annexe.

Ce 2<sup>e</sup> Rapport sur les PAC dresse un aperçu général, fournit des données et contient des tableaux. Il donne également des exemples illustrant la mise en œuvre et la progression des actions. Ce rapport présente également de manière brève les avancées depuis le lancement de la Stratégie (période allant de décembre 2021 à juin 2023).

L'Annexe expose l'état d'avancement au 30 juin 2023 et la progression de chacune des 374 actions restantes exprimée comme suit :

 <b>Finalisé</b>	L'action a été terminée entre le 1 <sup>er</sup> juillet 2022 et le 30 juin 2023.
 <b>En bonne voie</b>	L'action progresse conformément aux plans.
 <b>Quelques retards</b>	L'action est en cours mais elle a pris du retard sur l'échéancier fixé.
 <b>En pause</b>	L'action a été lancée ou devait l'être mais elle a été interrompue.
 <b>Lancement à une date ultérieure</b>	Le lancement de l'action était prévu après le 30 juin 2023.
 <b>S/O</b>	L'action a été terminée avant le 30 juin 2022.

L'Annexe présente également l'état des actions du 1<sup>er</sup> Rapport des Plans d'actions ciblés à des fins de comparaisons. Toutes les actions ont été reliées aux Mesures prioritaires de la Stratégie correspondantes.

De plus amples informations sur la Stratégie et sur les PAC sont disponibles en ligne à l'adresse : [www.disabilitygateway.gov.au/ads](http://www.disabilitygateway.gov.au/ads)

# Progrès au niveau national

Le présent rapport vise essentiellement la période 2022-2023 et se focalise sur les avancées des 374 actions restantes, c'est-à-dire celles qui n'ont pas été terminées pendant la période 2021-2022. S'il est vrai que l'état d'avancement des actions pour la période du présent rapport affiche un nombre d'actions terminées supérieur à celui de 2021-2022, quelques PAC et certaines actions ont subi des retards, voire ont été interrompues.

**À première vue, les progrès à l'échelle nationale des 5 PAC englobant les 374 actions restantes en 2022-2023 indiquent que :**

- **310 (83 %)** actions sont déclarées comme terminées ou en bonne voie dont :
  - **101 (27 %)** actions terminées ; et
  - **209 (56 %)** actions en bonne voie.
- **64 (17 %)** actions sont déclarées comme subissant quelques retards, interrompues ou prévues pour un lancement à une date ultérieure.

**Les territoires ont enregistré les résultats suivants :**

- Le Territoire de la Capitale australienne affiche le plus haut pourcentage d'actions terminées avec un chiffre de **58 %**
- Le Territoire du Nord présente le pourcentage le plus élevé d'actions en bonne voie avec **79 %**
- Dans le Victoria et en Australie-Occidentale, les pourcentages d'actions terminées et en bonne voie sont respectivement de **96 %** et **97 %**
- Les gouvernements fédéral et de Nouvelle-Galles du Sud affichent les pourcentages les plus élevés d'actions avec quelques retards ou interrompues avec respectivement **31 %** et **35 %**.

Les territoires ont constaté que certaines actions ont du retard ou ont été interrompues en raison de retards dus à la COVID-19 ou dans l'attente de remise de rapports, notamment celui de la Commission royale d'enquête sur la violence, la maltraitance, la négligence et l'exploitation des personnes en situation de handicap (Royal Commission into Violence, Abuse, Neglect and Exploitation of People with Disability) et celui de l'examen du NDIS. En outre, certaines actions ont également subi des retards ou ont été interrompues suite à des modifications de calendriers nécessaires pour s'aligner sur d'autres activités gouvernementales telles que la Stratégie nationale pour l'autisme (National Autism Strategy) et la Stratégie pour la petite enfance (Early Years Strategy). De même, il peut arriver que négocier des prises de position et conclure des accords de partage de données entre territoires prennent plus de temps que prévu.



# Progrès au niveau national

Pour la période allant du 1<sup>er</sup> juillet 2022 au 30 juin 2023, 80 % des actions de la plupart des PAC, si ce n'est plus, étaient terminées ou en bonne voie au cours de la période visée. Le PAC Gestion des situations d'urgence a enregistré le plus fort pourcentage d'activités terminées et en bonne voie avec 93 %. Le PAC Sécurité a quant à lui présenté le plus faible pourcentage d'actions terminées et en bonne voie avec 74 % et le deuxième pourcentage le plus élevé d'actions terminées avec 29 %.

**Tableau 1 : état d'avancement des actions des PAC pour la période 2022-2023**

Gouvernement	Finalisé	En bonne voie	Quelques retards	En pause	Commencement à une date ultérieure	Total
Gouvernement fédéral	12	23	16	1	2	54
NSW	3	25	12	3	0	43
VIC	18	30	2	0	0	50
QLD	14	28	4	0	0	46
WA	10	20	1	0	0	31
SA	13	31	7	2	1	54
TAS	5	13	8	0	0	26
ACT	21	12	3	0	0	36
NT	5	27	1	1	0	34
<b>Total</b>	<b>101</b>	<b>209</b>	<b>54</b>	<b>7</b>	<b>3</b>	<b>374</b>
<b>Pourcentage</b>	<b>27 %</b>	<b>56 %</b>	<b>14 %</b>	<b>2 %</b>	<b>1 %</b>	

**Tableau 2 : état d'avancement des 374 actions par PAC et par état pour la période 2022-2023**

TAP	Finalisé	En bonne voie	Quelques retards	En pause	Commencement à une date ultérieure	Total
Emploi	17	47	9	0	0	73
État d'esprit des communautés	20	33	10	0	0	63
Petite enfance	20	43	7	3	1	74
Sécurité	34	52	25	4	2	117
Gestion des urgences	10	34	3	0	0	47
<b>Total</b>	<b>101</b>	<b>209</b>	<b>54</b>	<b>7</b>	<b>3</b>	<b>374</b>
<b>Pourcentage</b>	<b>27 %</b>	<b>56 %</b>	<b>14 %</b>	<b>2 %</b>	<b>1 %</b>	

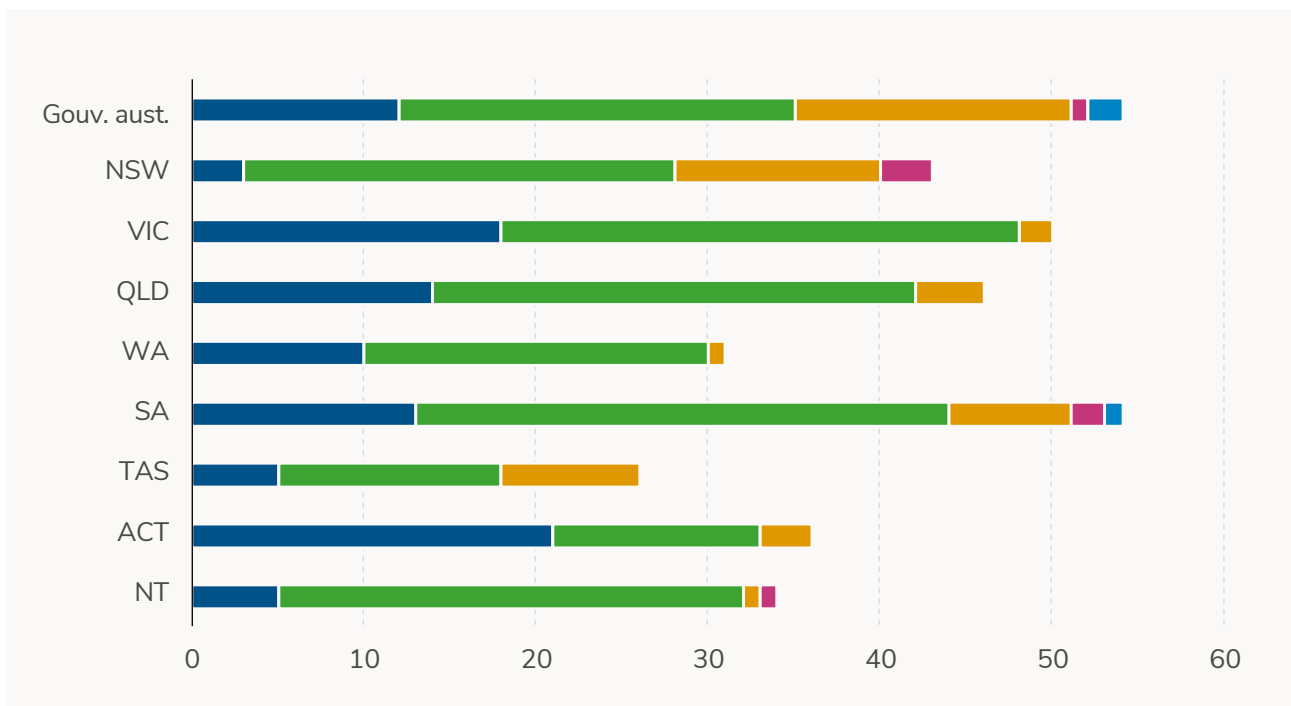
Remarque : les pourcentages étant arrondis, ils ne sont pas toujours égaux à 100.



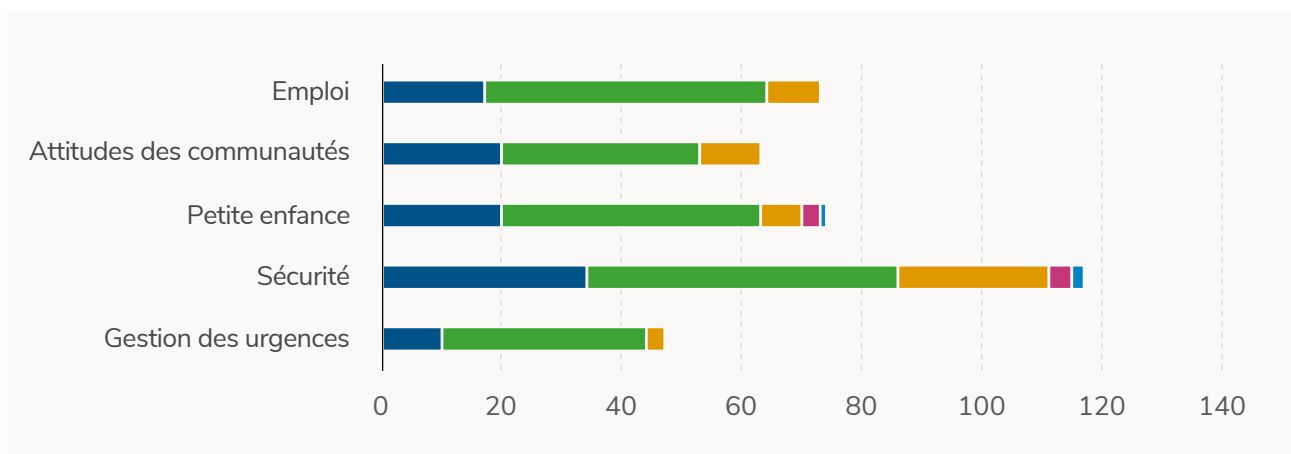
## Legend: National TAP Progress 2022–2023

- Finalisé
- En bonne voie
- Quelques retards
- En pause
- Commencement à une date ultérieure

Graphique 1: état d'avancement des actions des PAC pour la période 2022-2023



Graphique 2: état d'avancement des 374 actions par PAC et par état pour la période 2022-2023



# Plan d'actions ciblé Emploi

---

## Introduction

Le PAC Emploi a été conçu pour inciter les avancées dans le cadre du domaine de résultats Emploi et sécurité financière de la Stratégie.

Ce domaine de résultats vise à garantir la sécurité financière des personnes en situation de handicap pour qu'elles puissent planifier leur avenir, faire leurs propres choix et avoir le contrôle de leur vie.

L'emploi est un élément clé de la sécurité financière et ce PAC sera une composante essentielle de ce domaine de résultats.

Dans le cadre du PAC Emploi, 73 actions ont été menées par le gouvernement fédéral et ceux des États et Territoires au cours de la période 2022-2023.

Elles visaient notamment à mettre en place des projets pilotes en matière d'emploi afin d'orienter les personnes en situation de handicap vers des secteurs en proie à des pénuries de compétences, d'encourager le recrutement de ces personnes dans les services publics et d'améliorer les programmes pour l'emploi.

---

## Objectifs

- 1. Augmenter le taux d'emploi des personnes en situation de handicap**
- 2. Faciliter la transition des études vers l'emploi pour les jeunes en situation de handicap**



# PAC Emploi

Tableau 3 : PAC Emploi – État d’avancement des actions par gouvernement en 2022-2023

Gouvernement	Finalisé	En bonne voie	Quelques retards	En pause	Commencement à une date ultérieure	Total
Gouvernement fédéral	2	5	2	0	0	9
NSW	0	4	2	0	0	6
VIC	5	12	1	0	0	18
QLD	3	6	0	0	0	9
WA	1	5	1	0	0	7
SA	1	7	2	0	0	10
TAS	2	1	1	0	0	4
ACT	3	2	0	0	0	5
NT	0	5	0	0	0	5
<b>Total national</b>	<b>17</b>	<b>47</b>	<b>9</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>73</b>

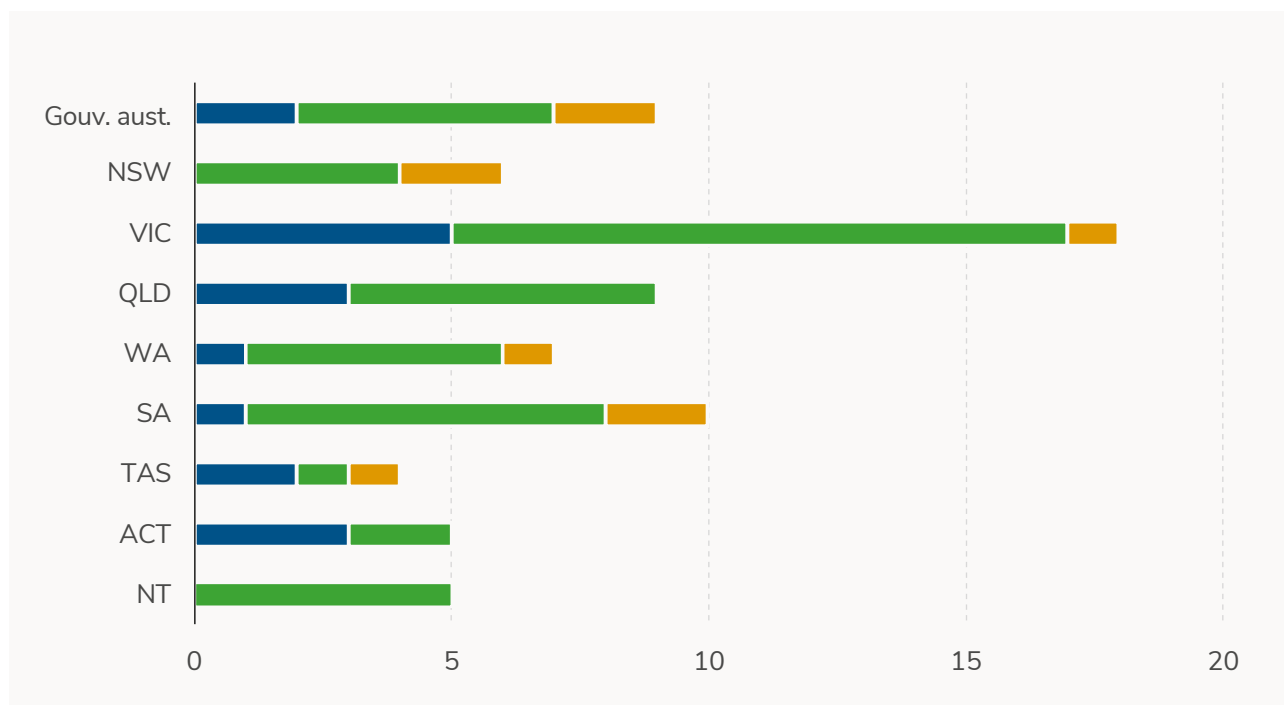
Tableau 4 : PAC Emploi – État d’avancement des actions par objectif en 2022-2023

Objectif	Finalisé	En bonne voie	Quelques retards	En pause	Commencement à une date ultérieure	Total
Objectif 1	12	28	8	0	0	48
Objectif 2	5	19	1	0	0	25
<b>En général</b>	<b>17</b>	<b>47</b>	<b>9</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>73</b>

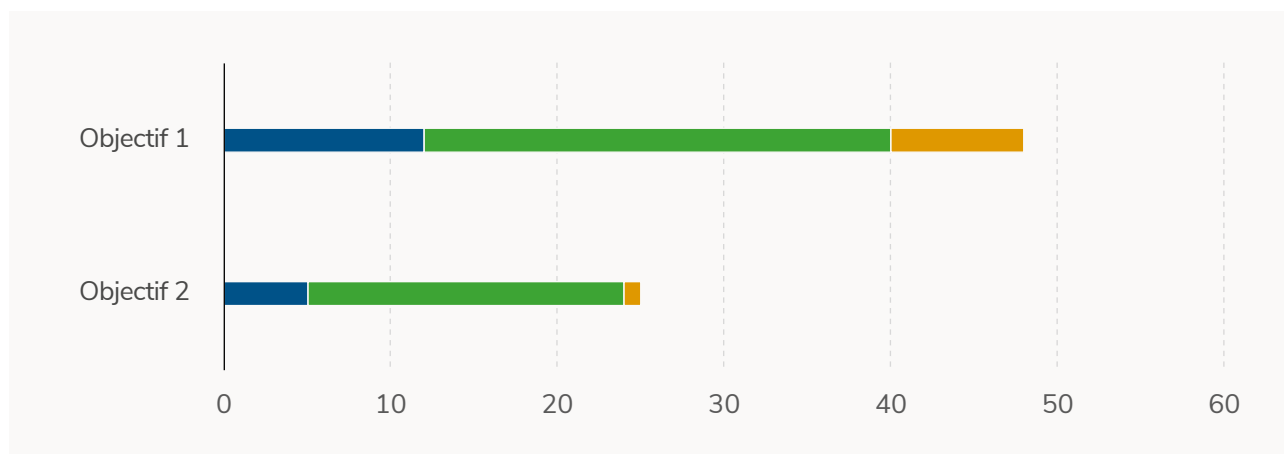
## Légende : état d'avancement du PAC Emploi

- Finalisé
- En bonne voie
- Quelques retards
- En pause
- Commencement à une date ultérieure

Graphique 3: PAC Emploi – État d'avancement des actions par gouvernement en 2022-2023



Graphique 4: PAC Emploi – État d'avancement des actions par objectif en 2022-2023



# Plan d'actions ciblé Attitudes des communautés

## Introduction

Le PAC Attitudes des communautés a été conçu pour stimuler les avancées dans le domaine de résultats Attitudes des communautés de la Stratégie.

Ce domaine de résultats vise une amélioration des attitudes des communautés et a pour objectif que les personnes en situation de handicap soient traitées de façon égale et inclusive et participent de manière pleine et entière à la société australienne.

Dans le cadre du PAC Attitudes des communautés, 63 actions ont été menées par le gouvernement fédéral et ceux des États et Territoires au cours de la période 2022-2023.

Il s'agit notamment d'actions pour gagner la confiance des professionnels dans le handicap, organiser des activités éducatives et de mobilisation des communautés et concevoir des ressources de formation du personnel de terrain afin d'améliorer leur compréhension du handicap.

## Objectifs

- 1. Les employeurs valorisent la contribution professionnelle des personnes en situation de handicap à l'entreprise et reconnaissent l'intérêt qu'il y a à les employer.**
- 2. Le personnel des entreprises sait s'adapter aux besoins des personnes en situation de handicap, avec assurance et de façon positive.**
- 3. Les personnes en situation de handicap sont davantage représentées aux postes de direction.**
- 4. Améliorer les attitudes des communautés envers les personnes en situation de handicap pour contribuer positivement aux Mesures prioritaires visées par la Stratégie.**



# PAC Attitudes des communautés

Tableau 5 : PAC Attitudes des communautés – État d'avancement des actions par gouvernement 2022-2023

Gouvernement	Finalisé	En bonne voie	Quelques retards	En pause	Commencement à une date ultérieure	Total
Gouvernement fédéral	2	1	0	0	0	3
NSW	0	8	2	0	0	10
VIC	3	6	1	0	0	10
QLD	6	6	0	0	0	12
WA	1	2	0	0	0	3
SA	1	3	1	0	0	5
TAS	1	0	4	0	0	5
ACT	5	3	2	0	0	10
NT	1	4	0	0	0	5
<b>Total national</b>	<b>20</b>	<b>33</b>	<b>10</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>63</b>

Tableau 6 : PAC Attitudes des communautés – État d'avancement des actions par objectif en 2022-2023

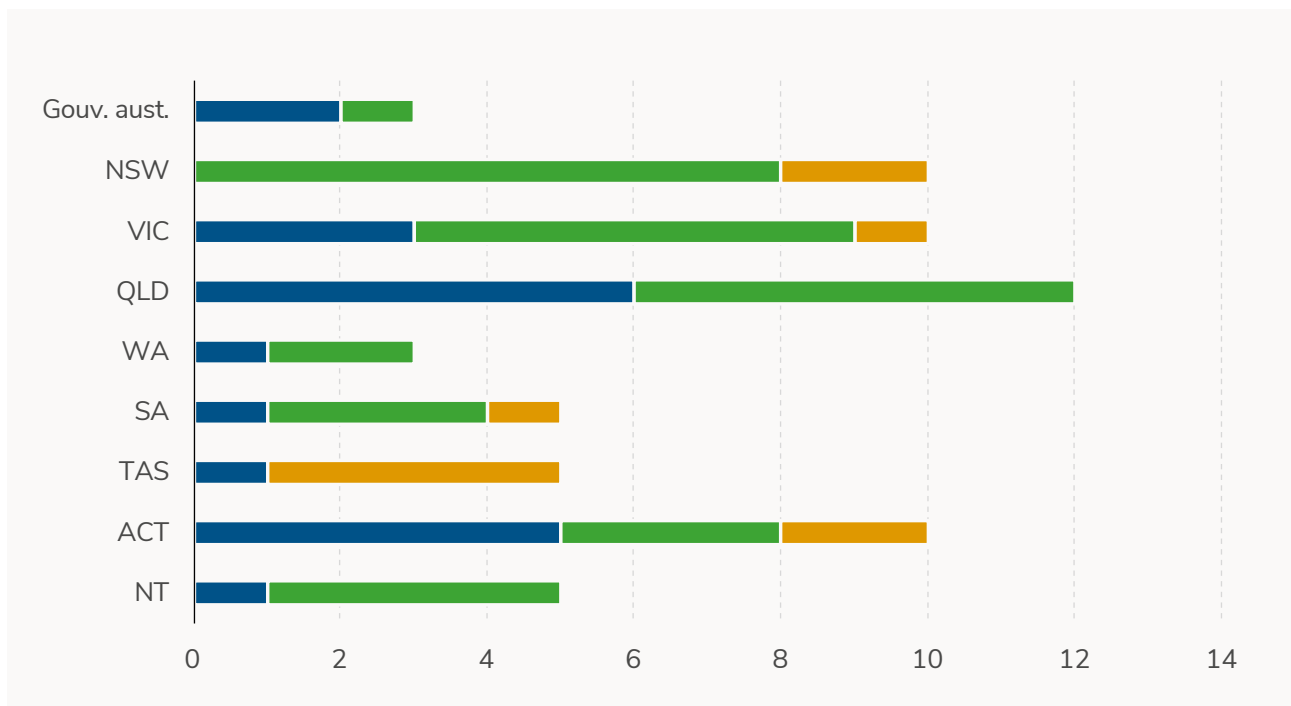
Objectif	Finalisé	En bonne voie	Quelques retards	En pause	Commencement à une date ultérieure	Total
Objectif 1	2	5	0	0	0	7
Objectif 2	4	10	4	0	0	18
Objectif 3	4	3	0	0	0	7
Objectif 4	10	15	6	0	0	31
<b>En général</b>	<b>20</b>	<b>33</b>	<b>10</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>63</b>



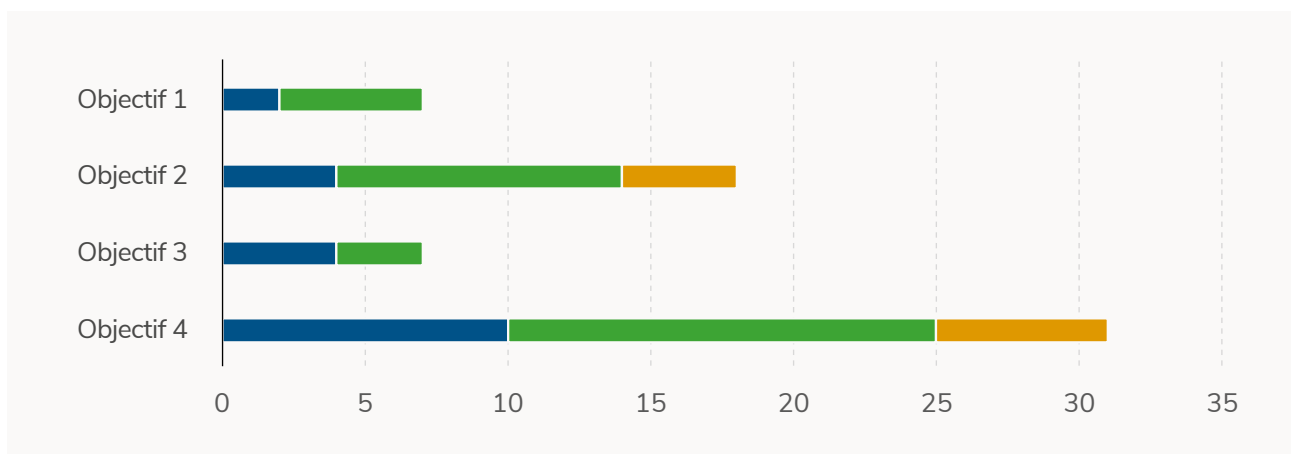
## Légende : état d'avancement du PAC Attitude des communautés

- Finalisé
- En bonne voie
- Quelques retards
- En pause
- Commencement à une date ultérieure

Graphique 5: PAC Attitudes des communautés – État d'avancement des actions par gouvernement 2022-2023



Graphique 6: PAC Attitudes des communautés – État d'avancement des actions par objectif en 2022-2023



# Plan d'actions ciblé Petite enfance

---

## Introduction

Le PAC Petite enfance a été conçu pour favoriser les avancées dans les domaines de résultats de la stratégie suivants : santé et bien-être, éducation et apprentissage, foyers et communautés inclusifs, et soutien individuel et collectif.

Ces domaines de résultats visent respectivement à garantir que les personnes en situation de handicap : obtiennent les meilleurs résultats possibles en matière de santé et de bien-être tout au long de leur vie, réalisent pleinement leur potentiel grâce à l'éducation et à l'apprentissage, vivent dans des maisons et des communautés inclusives, accessibles et bien conçues, et aient accès à différents types de soutien leur permettant de vivre en totale indépendance et de participer à la vie de leur communauté.

Dans le cadre du PAC Petite enfance, 74 actions ont été menées par le gouvernement fédéral et ceux des États et Territoires au cours de la période 2022-2023.

Il s'agit notamment d'actions visant à développer des ressources, à mettre en place des groupes d'entraide, à soutenir les parents et les aidants, et à promouvoir des pratiques inclusives dans les écoles maternelles et les structures d'éducation et d'accueil de la petite enfance.

---

## Objectifs :

- 1. Permettre l'identification précoce du handicap ou des problèmes de développement, définir des parcours d'assistance plus clairs et donner accès à un soutien adapté.**
- 2. Renforcer les capacités et les moyens des principaux services et systèmes pour aider les parents et les aidants à faire des choix informés concernant leur enfant.**
- 3. Encourager un plus fort sentiment d'inclusion et fournir aux parents, aux aidants et aux enfants des possibilités de créer des réseaux d'entraide, notamment pour les parents et les aidants autochtones, insulaires du détroit de Torres et issus de communautés culturellement et linguistiquement diverses.**



# PAC Petite enfance

Tableau 7 : PAC Petite enfance – État d’avancement des actions par gouvernement en 2022-2023

Gouvernement	Finalisé	En bonne voie	Quelques retards	En pause	Commencement à une date ultérieure	Total
Gouvernement fédéral	3	3	4	1	0	11
NSW	1	2	0	2	0	5
VIC	2	2	0	0	0	4
QLD	2	7	0	0	0	9
WA	1	4	0	0	0	5
SA	7	6	1	0	1	15
TAS	1	3	2	0	0	6
ACT	2	3	0	0	0	5
NT	1	13	0	0	0	14
<b>Total national</b>	<b>20</b>	<b>43</b>	<b>7</b>	<b>3</b>	<b>1</b>	<b>74</b>

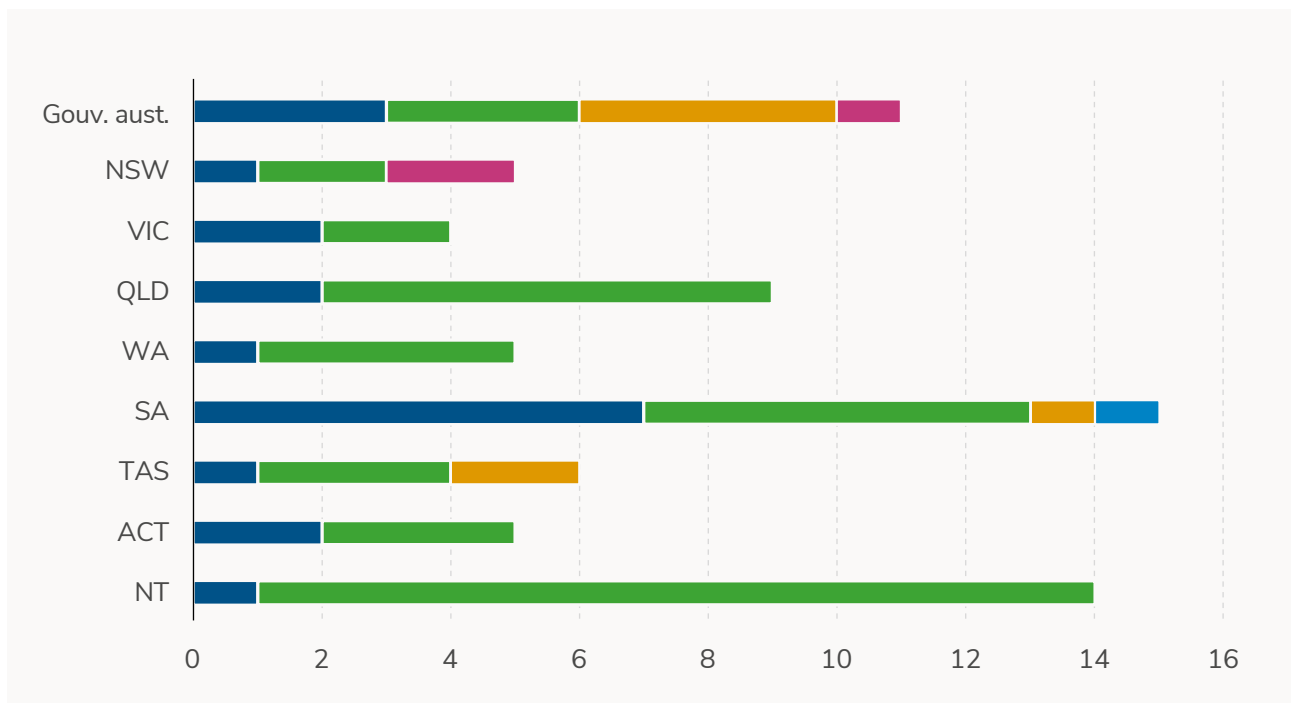
Tableau 8 : PAC Petite enfance – État d’avancement des actions par objectif en 2022-2023

Objectif	Finalisé	En bonne voie	Quelques retards	En pause	Commencement à une date ultérieure	Total
Objectif 1	9	17	2	2	1	31
Objectif 2	9	17	2	1	0	29
Objectif 3	2	9	3	0	0	14
<b>En général</b>	<b>20</b>	<b>43</b>	<b>7</b>	<b>3</b>	<b>1</b>	<b>74</b>

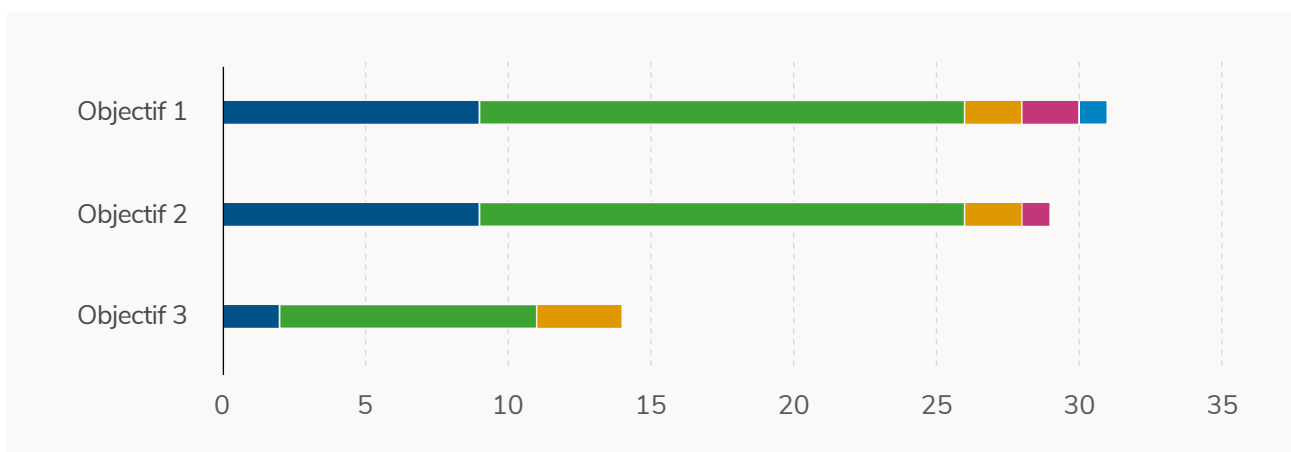
## Légende : état d'avancement du PAC Petite enfance

- Finalisé
- En bonne voie
- Quelques retards
- En pause
- Commencement à une date ultérieure

Graphique 7: PAC Petite enfance – État d'avancement des actions par gouvernement en 2022-2023



Graphique 8: PAC Petite enfance – État d'avancement des actions par objectif en 2022-2023



# Plan d'action ciblé Sécurité

---

## Introduction

Le PAC Sécurité a été conçu pour encourager les progrès dans le domaine de résultats de la Stratégie en lien avec la sécurité, les droits et la justice.

Ce domaine de résultats vise à garantir que les droits des personnes en situation de handicap sont promus, respectés et protégés, et que ces personnes se sentent en sécurité et bénéficient de l'égalité devant la loi.

Dans le cadre du PAC Sécurité, 117 actions ont été menées par le gouvernement fédéral et ceux des États et Territoires en 2022-2023.

Il s'agit notamment d'actions permettant d'identifier les personnes en situation de handicap risquant de subir des préjudices, d'examiner comment mieux harmoniser la législation et les politiques nationales, et d'améliorer les services et les ressources d'assistance aux personnes à risque.

---

## Objectifs

- 1. Renforcer la capacité à identifier et traiter les facteurs de risque et de protection qui font qu'une personne en situation de handicap subit ou risque de subir un préjudice.**
- 2. Veiller à ce que les services généraux et spécialisés dans le domaine du handicap offrent des protections appropriées et proportionnées aux personnes en situation de handicap qui subissent ou risquent de subir des préjudices.**
- 3. Renforcer la conception de tous les systèmes de services gouvernementaux et des mesures de soutien qu'ils fournissent aux personnes en situation de handicap exposées à des risques de préjudice.**
- 4. Réduire et éliminer le recours aux pratiques restrictives dans tous les systèmes de services gouvernementaux.**
- 5. Renforcer les capacités individuelles et les protections naturelles efficaces (c'est-à-dire les soutiens et protections informels tels que les liens avec la famille et la communauté) des personnes en situation de handicap.**



# PAC Sécurité

Tableau 9 : PAC Sécurité – État d’avancement des actions par gouvernement en 2022-2023

Gouvernement	Finalisé	En bonne voie	Quelques retards	En pause	Commencement à une date ultérieure	Total
Gouvernement fédéral	5	4	8	0	2	19
NSW	1	9	7	1	0	18
VIC	6	8	0	0	0	14
QLD	3	6	4	0	0	13
WA	5	6	0	0	0	11
SA	3	7	3	2	0	15
TAS	0	6	1	0	0	7
ACT	9	4	1	0	0	14
NT	2	2	1	1	0	6
<b>Total national</b>	<b>34</b>	<b>52</b>	<b>25</b>	<b>4</b>	<b>2</b>	<b>117</b>

Tableau 10 : PAC Sécurité – État d’avancement des actions par objectif en 2022-2023

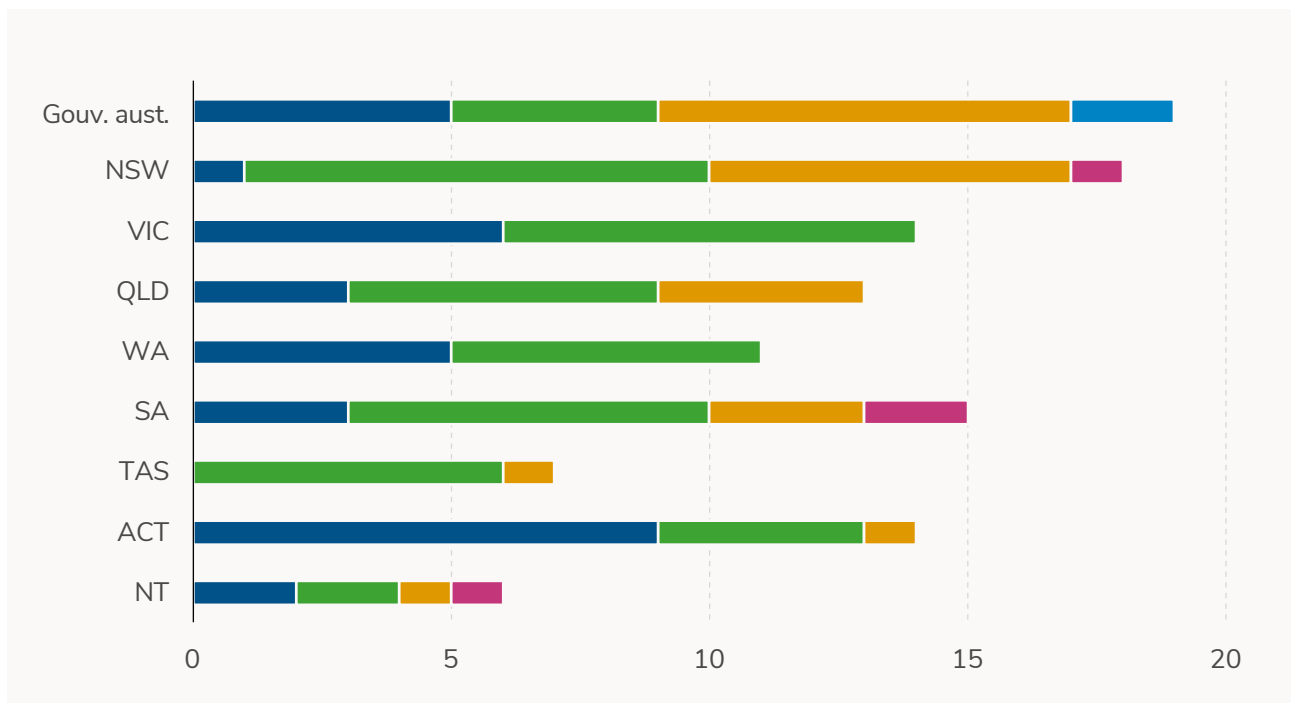
Objectif	Finalisé	En bonne voie	Quelques retards	En pause	Commencement à une date ultérieure	Total
Objectif 1	5	7	4	0	1	17
Objectif 2	10	11	4	0	0	25
Objectif 3	12	23	11	1	1	48
Objectif 4	4	10	5	2	0	21
Objectif 5	3	1	1	1	0	6
<b>En général</b>	<b>34</b>	<b>52</b>	<b>25</b>	<b>4</b>	<b>2</b>	<b>117</b>



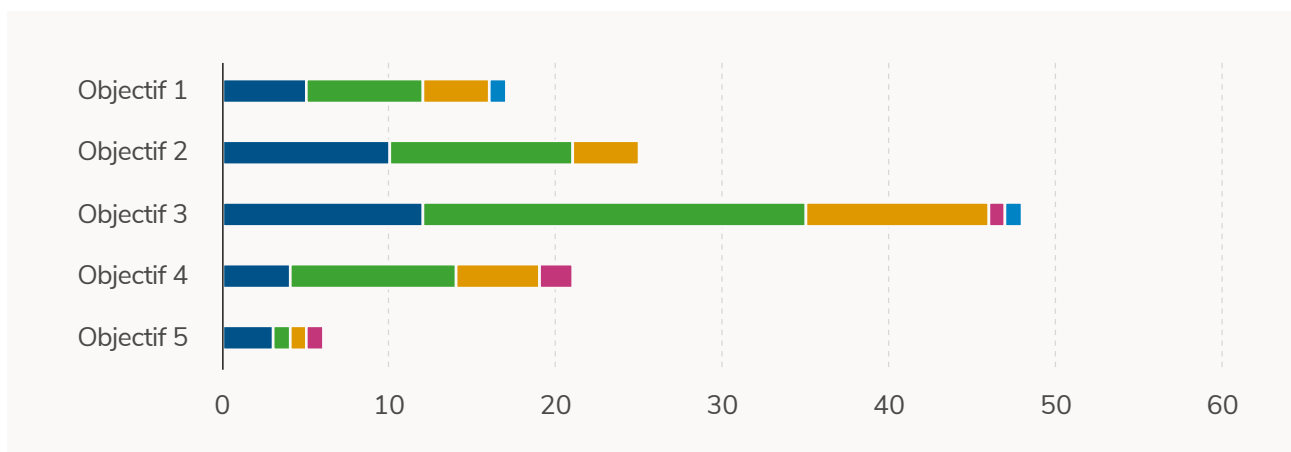
## Légende : état d'avancement du PAC Sécurité

- Finalisé
- En bonne voie
- Quelques retards
- En pause
- Commencement à une date ultérieure

Graphique 9: PAC Sécurité – État d'avancement des actions par gouvernement en 2022-2023



Graphique 10: PAC Sécurité – État d'avancement des actions par objectif en 2022-2023



# Plan d'actions ciblé Gestion des situations d'urgence

---

## Introduction

Le PAC Gestion des situations d'urgence a été conçu pour favoriser les avancées dans le domaine de résultats de la Stratégie de la santé et du bien-être.

Ce domaine de résultats vise à garantir que les personnes en situation de handicap obtiennent les meilleurs résultats possibles en matière de santé et de bien-être tout au long de leur vie.

Dans le cadre du PAC Gestion des situations d'urgence, 47 actions ont été menées par le gouvernement fédéral et ceux des États et Territoires au cours de la période 2022-2023.

Il s'agit notamment d'actions visant à recueillir activement les commentaires et opinions des personnes en situation de handicap et du secteur du handicap, à revoir et améliorer les préparatifs et plans d'intervention d'urgence afin de mieux y inclure les personnes en situation de handicap, et à améliorer la communication des informations pendant les situations d'urgence.

---

## Objectifs

- 1. Veiller à ce que les processus de planification des catastrophes et des situations d'urgence permettant d'évaluer les risques de catastrophe et d'élaborer et adapter les plans de gestion des catastrophes et des situations d'urgence incluent les personnes en situation de handicap.**
- 2. Veiller à ce que des processus inclusifs de gestion des catastrophes et des situations d'urgence, de préparation et de planification de la reprise après sinistre garantissent la santé et le bien-être des personnes en situation de handicap avant, pendant et après les situations d'urgence.**



# PAC Gestion des situations d'urgence

Tableau 11 : PAC Gestion des situations d'urgence – État d'avancement des actions par gouvernement en 2022-2023

Gouvernement	Finalisé	En bonne voie	Quelques retards	En pause	Commencement à une date ultérieure	Total
Gouvernement fédéral	0	10	2	0	0	12
NSW	1	2	1	0	0	4
VIC	2	2	0	0	0	4
QLD	0	3	0	0	0	3
WA	2	3	0	0	0	5
SA	1	8	0	0	0	9
TAS	1	3	0	0	0	4
ACT	2	0	0	0	0	2
NT	1	3	0	0	0	4
<b>Total national</b>	<b>10</b>	<b>34</b>	<b>3</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>47</b>

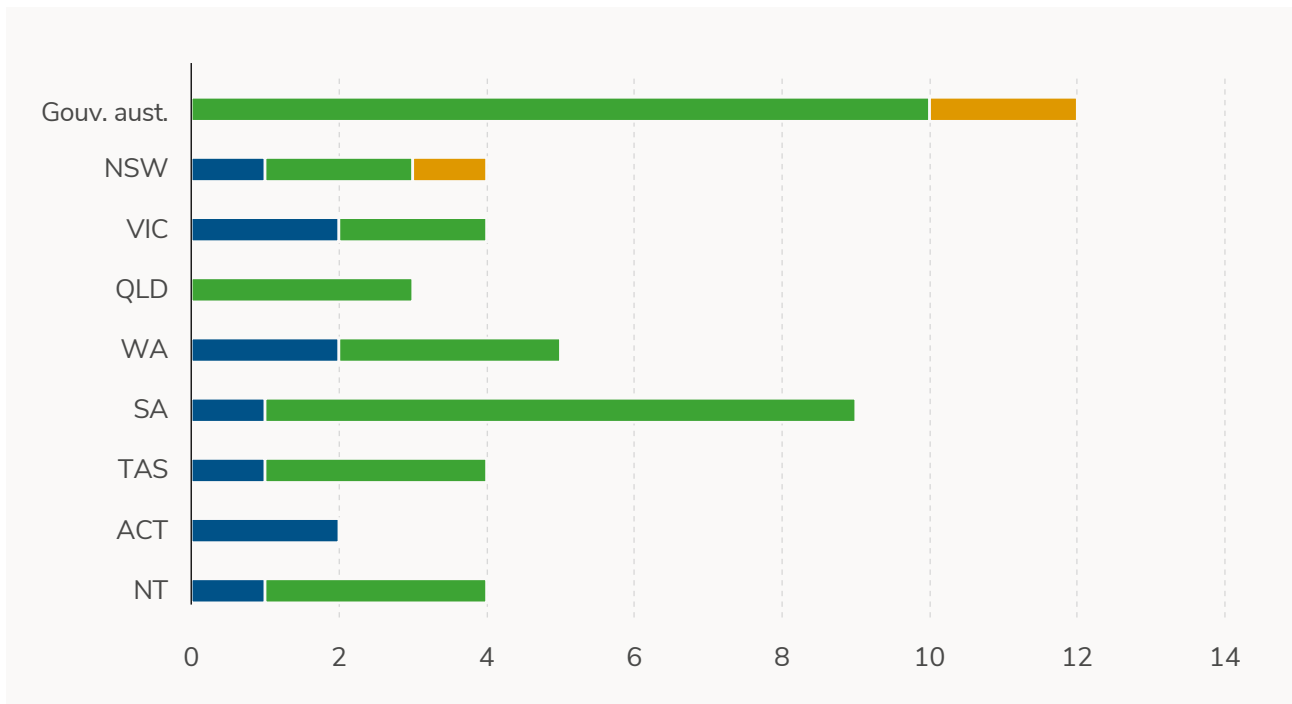
Tableau 12 : PAC Gestion des situations d'urgence – État d'avancement des actions par objectif en 2022-2023

Objectif	Finalisé	En bonne voie	Quelques retards	En pause	Commencement à une date ultérieure	Total
Objectif 1	6	17	1	0	0	24
Objectif 2	4	17	2	0	0	23
<b>En général</b>	<b>10</b>	<b>34</b>	<b>3</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>47</b>

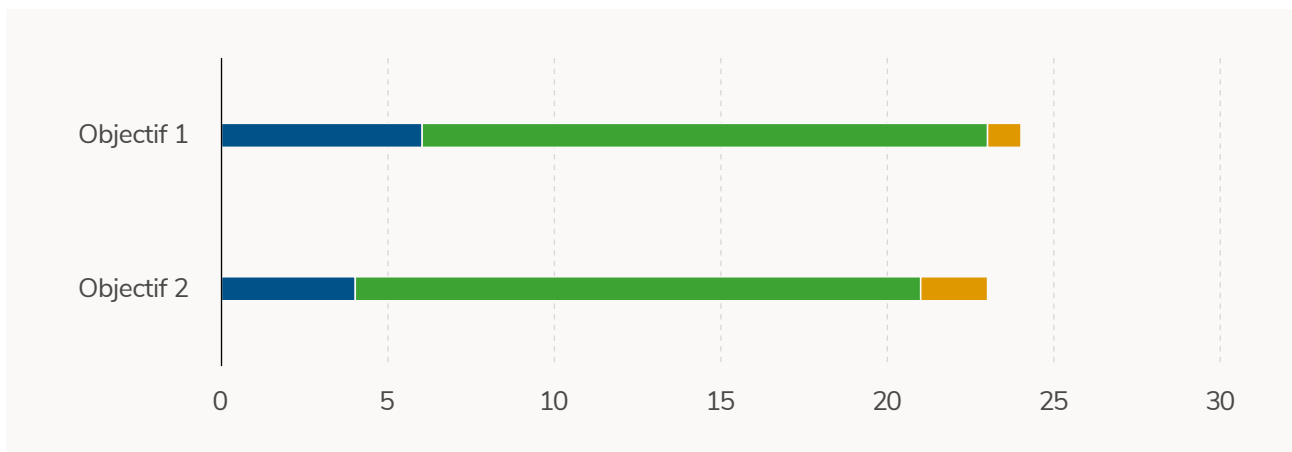
## Légende : état d'avancement du PAC Gestion des situations d'urgence

- Finalisé
- En bonne voie
- Quelques retards
- En pause
- Commencement à une date ultérieure

Graphique 11: PAC Gestion des situations d'urgence – État d'avancement des actions par gouvernement en 2022-2023



Graphique 12: PAC Gestion des situations d'urgence – État d'avancement des actions par objectif en 2022-2023



# Actions mises en pratique

---

**Tous les gouvernements ont œuvré à l'avancée des actions des PAC au cours de la période visée.**

**La section suivante fournit des exemples, pour chaque PAC et chaque gouvernement, d'activités terminées et décrit la manière dont ces actions contribuent à améliorer les résultats pour les personnes en situation de handicap.**

---

# Emploi de personnes en situation de handicap dans le secteur public de l'État du Queensland



## Territoire :

Queensland

## Plan d'actions ciblé :

Emploi

## Objectif du PAC :

1. Augmenter le taux d'emploi des personnes en situation de handicap

## Action:

1.4 – Concevoir le prochain plan du handicap de l'État du Queensland en collaboration avec le Queensland Working Party, avec une priorité donnée aux possibilités d'emploi des personnes en situation de handicap.

## Indicateur(s) :

Le nouveau plan du handicap de l'État du Queensland porte essentiellement sur les possibilités d'emploi des personnes en situation de handicap.

- Le nombre d'habitants du Queensland en situation de handicap en emploi augmente, tant dans le secteur privé que dans le secteur public, et ce dans tout l'État.

État de l'action : ■ Finalisé

## Description :

Le Plan de l'État du Queensland en faveur du handicap 2022-2027 (QDP ou Queensland's Disability Plan 2022-2027) intitulé « [Queensland's Disability Plan 2022-27: Together, a better Queensland](#) » (Œuvrons ensemble pour améliorer le Queensland) a été publié en novembre 2022. Ce QDP est un dispositif global de concrétisation des engagements pris par le Queensland dans le cadre de la Stratégie australienne en matière de handicap 2021-2031. Il a été conçu en collaboration avec des personnes en situation de handicap.

Le QDP a fait siens les sept domaines de résultats de la Stratégie. Il est un appel à l'action lancé à toutes les instances gouvernementales, au secteur privé et aux communautés à renforcer l'engagement pour un Queensland inclusif.

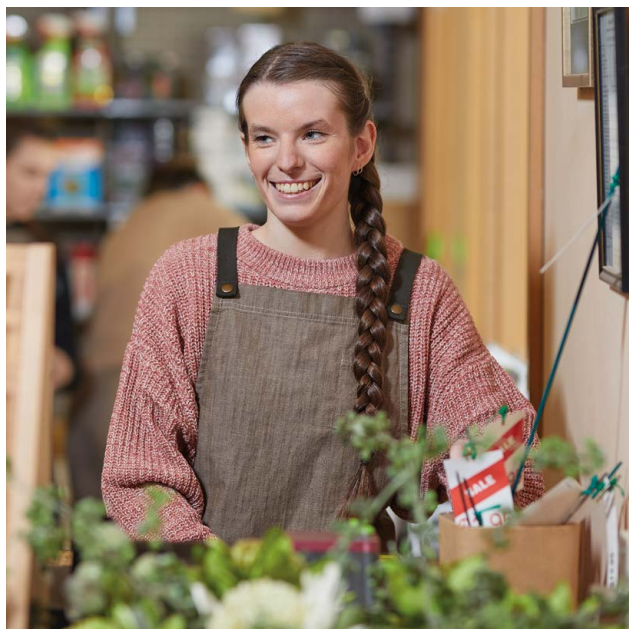
Le gouvernement de l'État du Queensland s'est engagé à concrétiser ses actions visées par chaque Plan d'actions ciblé afin d'améliorer l'accès à l'éducation, à l'emploi, et à des logements décentes, et de lever les obstacles et mettre fin à la stigmatisation au sein de la société.

Le QDP oriente le développement des Plans de services aux personnes en situation de handicap des ministères du Queensland. Les hauts responsables des ministères du Queensland sont tenus par la loi de développer un Plan de services aux personnes en situation de handicap. Le QDP rappelle l'importance de mettre à disposition des lieux de travail et des centres de services inclusifs et estime que le secteur privé peut également instaurer des plans d'actions en matière de handicap, publier des rapports de résultats et les taux d'emploi des personnes en situation de handicap.

Un rapport d'avancement sera publié chaque année. Le QDP fera l'objet d'une évaluation de ses impacts et effets au bout de cinq ans.

En juin 2023, le Queensland a organisé le tout premier forum de la Stratégie australienne en matière de handicap intitulé « [Together making an inclusive Queensland](#) » (Ensemble pour un Queensland inclusif). Ce forum a promu la Stratégie et le QDP en organisant des discussions animées de groupes sur les thèmes de l'emploi et de l'inclusion, en présence de participants du secteur du handicap, de différentes branches d'activité, du gouvernement et de la communauté.

# Programmes pilotes pour l'emploi



## Description :

Le ministère des Services sociaux et Austrade ont œuvré ensemble à la conception d'un programme pilote visant à tester une nouvelle approche pour améliorer les résultats des personnes en situation de handicap en matière d'emploi. Le projet pilote « Tourism Local Navigators » (Pionniers locaux du tourisme) met à disposition des « pionniers » locaux dans certaines régions ayant pour mission d'aider les petites et moyennes entreprises du secteur du tourisme à transformer la culture d'entreprise et les pratiques de recrutement et à renforcer la confiance des recruteurs dans les personnes en situation de handicap.

- Ce projet pilote a été lancé début juillet 2023 et se poursuivra pendant douze mois.
- Douze prestataires de 8 régions d'emploi prioritaires ont reçu des subventions pour financer ces « pionniers locaux ».

Le ministère des Services sociaux a noué un partenariat avec le Business Council of Australia (BCA, Conseil australien des dirigeants d'entreprise), quatre de ses principaux membres employeurs et l'Australian Network on Disability (AND, Réseau australien du handicap) afin de concevoir un projet pilote centré sur des actions visant à : faire évoluer les attitudes grâce au leadership des entreprises, encourager les grands employeurs australiens à promouvoir des personnes en situation de handicap au sein de leur entreprise, témoigner qu'ils offrent des lieux de travail sûrs et propices à l'épanouissement professionnel des personnes en situation de handicap, et obtenir des résultats probants en matière d'emploi sur le long terme en faveur de ces personnes, notamment en termes d'avancement professionnel et de promotion à des postes de direction.

- Ce projet pilote a été lancé en août 2023 et se poursuivra jusqu'en février 2025.
- Une subvention a été octroyée à l'AND pour co-concevoir des projets pilotes avec les quatre plus grands employeurs et leurs employés en situation de handicap afin d'identifier et lever les obstacles qui empêchent ces employés de faire progresser leur carrière.

## Territoire :

Gouvernement fédéral  
Ministère des Services sociaux

## Plan d'actions ciblé :

Emploi

## Objectif du PAC :

1. Augmenter le taux d'emploi des personnes en situation de handicap

## Action:

1.8 – Programmes pilotes pour l'emploi – Mettre en relation les personnes à la recherche d'un emploi avec des secteurs en proie à des pénuries de compétences

Nouer des partenariats professionnels pour tester des programmes pilotes mettant en relation les Services pour l'emploi des personnes en situation de handicap avec des secteurs faisant face à des pénuries de compétences.

## Indicateur(s) :

Les indicateurs seront définis en fonction de chaque programme pilote.

**État de l'action :** ■ En bonne voie



# Commissaire au handicap de Tasmanie



## Description :

Un processus de recrutement a été lancé fin 2022 et c'est Mary Mallett qui a été désignée. Elle a pris son poste en janvier 2023.

Le gouvernement de Tasmanie s'est engagé à adopter une loi qui célèbre la force, la diversité et l'expérience des Tasmaniens en situation de handicap et il pense qu'un nouveau projet de loi relatif au handicap sera prêt pour examen au cours du deuxième semestre de 2023.

La création d'un poste intérimaire de commissaire au handicap donne le temps et la possibilité, en vue de la promulgation d'une loi visant à créer ce poste, d'œuvrer, avec d'autres responsables officiels, au renforcement des capacités et des aptitudes à résoudre les réclamations des personnes en situation de handicap.

La commissaire au handicap intérimaire a reçu des pouvoirs en vertu de la Loi de 2011 sur les services de handicap (Disability Services Act 2011 (Tas)). Elle est ainsi autorisée à pénétrer dans des locaux pour :

- s'assurer que les personnes en situation de handicap qui y habitent ou y reçoivent des services spécialisés bénéficient des soins et du soutien nécessaires ou désirables à leur santé et à leur bien-être ; ou
- s'assurer que ces personnes sont en sécurité.

La commissaire au handicap intérimaire devra également :

- faire preuve de leadership, encourager l'inclusion et promouvoir l'accessibilité dans l'ensemble des services gouvernementaux et de base ;
- promouvoir les droits des personnes en situation de handicap ;
- mettre en place et surveiller les dispositifs de protection contre les violences, les mauvais traitements, les actes de négligence commis à l'encontre des personnes en situation de handicap et contre leur exploitation ; et
- répondre aux accusations de mauvais traitement, d'actes de négligence et d'exploitation à l'encontre des personnes en situation de handicap.

## Territoire :

Tasmanie

## Plan d'actions ciblé :

Attitudes des communautés

## Objectif du PAC :

4. Améliorer l'attitude des communautés envers les personnes en situation de handicap pour contribuer positivement aux mesures prioritaires visées par la Stratégie.

## Action:

4.1 – La création du poste de commissaire au handicap de Tasmanie permettra aux personnes en situation de handicap et à leurs familles de recevoir les aides et services inclusifs et accessibles dont elles ont besoin, y compris ceux fournis par les services de base, grâce à un investissement de 300 000 dollars par an sur une période de quatre ans à compter de 2021-2022.

## Indicateur(s) :

- La consultation avec la communauté de Tasmanie est terminée.
- Le cadre de création du poste de commissaire au handicap est en place.

État de l'action : ■ Quelques retards

---

## Atelier « Grandir différemment » sur le thème de l'éducation des enfants



### Territoire :

Australie-Méridionale

### Plan d'actions ciblé :

Petite enfance

### Objectif du PAC :

2. Renforcer les capacités et les moyens des principaux services et systèmes pour aider les parents et les aidants à faire des choix informés concernant leur enfant.

### Action:

2.8 – Progresser dans la conception d'un atelier intitulé « Grandir différemment » spécialement consacré aux parents et aux aidants qui vivent avec un enfant en situation de handicap

### Indicateur(s) :

- L'atelier est terminé et approuvé.
- Le projet pilote est terminé et un rapport a été remis.

**État de l'action :** ■ Finalisé

### Description :

Les commentaires reçus des parents ayant participé aux ateliers Families Growing Together (FGT) révèlent que de nombreux parents vivant avec un enfant en situation de handicap souhaitent recevoir une assistance supplémentaire. L'équipe de FGT a donc organisé un atelier spécial sur la base des informations contenues dans les guides d'éducation parentale facile de Parenting SA (Parent Easy Guides ou PEG) intitulés « Children with a disability » (Enfants en situation de handicap) et « Developmental delay » (Retard de développement).

Ce nouvel atelier présente les étapes de développement de l'enfant, les signaux d'alerte qu'un enfant suit un développement différent, ce à quoi il faut faire attention et des stratégies concrètes pour élever un enfant présentant un handicap. Grâce au Modèle social du handicap (Social Model of Disability), l'atelier propose une nouvelle façon de voir, de penser, de faire et d'être, en servant de lieu d'échange, d'apprentissage mutuel et de réflexion pour les parents.

Ensemble, les parents tentent de trouver une nouvelle voie et une nouvelle façon d'appréhender les choses, grâce à des vidéos, des activités et des discussions de groupe. À la fin de l'atelier, les parents remplissent un plan d'action pour l'éducation de leur enfant avec entre autres l'identification d'un réseau de soutien.

Les commentaires de parents ayant participé à l'atelier pilote ont été, dans leur écrasante majorité, positifs et l'atelier d'éducation des enfants « Grandir différemment » sera désormais organisé dans des communautés de toute l'Australie-Méridionale au bénéfice de tous les parents.

---

# Programme ACFC (Aboriginal Child and Family Centre, Centres des familles et enfants aborigènes)



## Territoire :

Nouvelle-Galles du Sud

## Plan d'actions ciblé :

Petite enfance

## Objectif du PAC :

3. Encourager un plus fort sentiment d'inclusion et fournir aux parents, aux aidants et aux enfants des possibilités de créer des réseaux d'entraide, notamment pour les parents et les aidants aborigènes, insulaires du détroit de Torres et issus de communautés culturellement et linguistiquement diverses.

## Action:

3.1 – Renforcer les capacités des Centres des familles et enfants aborigènes (ACFC) de Nouvelle-Galles du Sud pour fournir des services éducatifs de la petite enfance et des services intégrés de santé et familiaux de qualité aux enfants, familles et communautés aborigènes.

Les ACFC soutiennent les enfants aborigènes dans les étapes clés de leur développement et renforcent l'accès à un large éventail de services de qualité dans un environnement culturel sûr.

## Indicateur(s) :

Rapports annuels :

- Amélioration des résultats et de l'assiduité scolaire.
- Diminution du nombre d'enfants aborigènes pris en charge par le système de protection des enfants.
- Amélioration de la santé des enfants et des jeunes aborigènes.

**État de l'action :** ■ En bonne voie

## Description :

L'initiative pangouvernementale « Brighter Beginnings » est centrée sur l'amélioration des résultats pour les enfants de Nouvelle-Galles du Sud et leurs familles lors des 2000 premiers jours de vie, de la conception à l'âge de la scolarisation.

L'élargissement du programme des Centres des familles et enfants aborigènes (Aboriginal Child and Family Centre [ACFC]) est une initiative de Brighter Beginnings.

Les financements pour élargir le programme ACFC incluent :

- 42 millions de dollars pour la construction de six nouveaux ACFC de 2024 à 2027 ;
- 22,5 millions de dollars pour moderniser neuf centres situés à Ballina, Brewarrina, Gunnedah, Lightning Ridge, Minto, Mount Druitt, Nowra, Toronto et Doonside de 2024 à 2027 ;
- 1 million de dollars par centre et par année pour les dépenses d'exploitation (contre 535 000 dollars auparavant).

Les objectifs de Brighter Beginnings est que d'ici 2027, 67 % des enfants de Nouvelle-Galles du Sud suivent un développement conformément aux cinq domaines de développement de la petite enfance australiens (Australian Early Development Census [AEDC]) et d'aider la Nouvelle-Galles du Sud à dépasser l'objectif de l'initiative « Closing the Gap » qui consiste à ce que d'ici 2031, 55 % des enfants aborigènes et insulaires du détroit de Torres suivent également un développement conformément aux cinq domaines.

# Soutien aux comportements et réduction et élimination des pratiques restrictives

## Territoire :

Commission des mesures de protection et de la qualité du NDIS du gouvernement australien

## Plan d'actions ciblé :

Sécurité

## Objectif du PAC :

4. Réduire et éliminer le recours aux pratiques restrictives dans tous les systèmes de services gouvernementaux

## Action:

4.4 – Intensifier les initiatives de formation et de renforcement des capacités du secteur du handicap et des communautés en matière de soutien aux comportements et de réduction et d'élimination des pratiques restrictives.

## Indicateur(s) :

Indicateurs de produits

- Réduction graduelle du recours à des pratiques restrictives

Indicateurs d'efficacité et d'efficience

- Les outils de formation et de renforcement des capacités permettent de mieux sensibiliser et d'accroître les capacités du secteur du handicap, des structures de base et des communautés, ce qui contribue à l'élimination des pratiques restrictives.

État de l'action : ■ En bonne voie

## Description :

Au cours de la période visée par le rapport, la Commission du NDIS a continué de former le secteur de différentes manières :

- Ont entre autres été organisées 659 activités de mobilisation comme des réunions avec des prestataires individuels, des ateliers en groupes, des communautés de pratiques, des réunions en réseau interagences et des séances d'éducation en partenariat avec d'autres agences comme la NDIA, les NDS, TAFE, des entités phares et des organismes octroyant des autorisations des États et Territoires. La mobilisation couvre un large éventail de problèmes relatifs aux exigences prévues par la loi, à la qualité des plans de soutien aux comportements et à la réduction et à l'élimination des pratiques restrictives.

- Des contacts ont été établis avec des universités pour organiser des cours de soutien aux comportements positifs : universités du Queensland, Flinders, Curtin, de Monash et de Melbourne.
- Élaboration de ressources de pratiques en lien avec un soutien aux comportements, les pratiques restrictives et les obligations dans le cadre de la Loi relative au NDIS (NDIS Act) avec notamment :
  - Des guides de pratiques d'identification et de résolution des problèmes de pratiques restrictives (p. ex. Guide des pratiques des technologies de surveillance, mise à jour du Guide du transport en toute sécurité).
  - Cinq fiches d'information co-conçues par des participants sur le soutien aux comportements disponibles en ligne : Fiches d'information des participants pour le soutien aux comportements de la Commission des mesures de protection et de la qualité du NDIS (Participant Fact Sheets for Behaviour Support | NDIS Quality and Safeguards Commission ([ndiscommission.gov.au](https://www.ndiscommission.gov.au))).
  - Listes de contrôle de plans de soutien aux comportements (Behaviour Support Plan Checklists) avec les bonnes conditions et les bonnes pratiques d'enregistrement qui s'appliquent aux prestataires spécialisés de soutien aux comportements au moment d'élaborer les plans de soutien aux comportements.
- Des ressources ont été publiées :
  - [Evidence Matters | NDIS Quality and Safeguards Commission](#) (Les faits probants comptent, Commission des mesures de protection et de la qualité du NDIS) : ensemble de ressources basées sur des faits probants pour les prestataires, les participants et les personnes qui les soutiennent dans l'amélioration des pratiques de soutien aux comportements et la réduction des pratiques restrictives.
  - [Medicines for health, not control | NDIS Quality and Safeguards Commission](#) (Des médicaments pour soigner et non pour contrôler, Commission des mesures de protection et de la qualité du NDIS) : ensemble centralisé de ressources et d'outils pratiques pour les prestataires, les participants et les personnes les aidant à réduire et à éliminer le recours à des pratiques restrictives.

La Commission du NDIS a publié 15 alertes de pratiques fournissant des guides des meilleures pratiques à l'attention des prestataires de soins aux personnes en situation de handicap pour qu'ils identifient les risques et y remédient. Elles sont disponibles en ligne : [Practice Alerts | NDIS Quality and Safeguards Commission \(\[ndiscommission.gov.au\]\(https://www.ndiscommission.gov.au\)\)](#) (Alertes de pratiques, Commission des mesures de protection et de la qualité du NDIS).

La division de la qualité des pratiques et des recommandations cliniques a géré quatre subventions octroyées pour l'amélioration de la qualité des services de soutien aux comportements dans le secteur.

En outre, trois cours exceptionnels ont été organisés en ligne pour les prestataires de services du handicap. Ces cours traitaient des thèmes suivants : des médicaments pour soigner et non pour contrôler, évaluation de la santé globale et des risques sur le style de vie, et gestion de l'épilepsie.

# Participation des prestataires de services dans le domaine du handicap aux réunions de gestion des situations d'urgence



## Territoire :

Territoire du Nord  
Services de police, pompiers et services d'urgence

## Plan d'actions ciblé :

Gestion des situations d'urgence

## Objectif du PAC :

1. Veiller à ce que les processus de planification des catastrophes et des situations d'urgence permettant d'évaluer les risques de catastrophe et d'élaborer et adapter les plans de gestion des catastrophes et des situations d'urgence incluent les personnes en situation de handicap.

## Action:

1.2 – Participation des prestataires de services dans le domaine du handicap aux réunions de gestion des situations d'urgence interagences et intersectorielles

L'équipe de développement pour le handicap (Disability Development Team) du ministère des Familles, du Logement et des Communautés du Territoire (Department of Territory Families, Housing and Communities) soutient la division de la justice pour les jeunes, les aidants familiaux et d'accueil ainsi que les usagers des services du ministère des Familles faisant face à un diagnostic ou une suspicion de handicap ou de retard de développement.

## Indicateur(s) :

- Les réseaux interagences ont accru la représentation du secteur du handicap et de personnes ayant une expérience vécue du handicap aux réunions de gestion des incidents, réunions des groupes de bien-être et séances d'information du secteur du bien-être.
- Les personnes ayant une expérience vécue du handicap, les aidants et les tuteurs sont informés et ont accès en temps réel à des informations pendant la planification et la préparation à la planification de la gestion des catastrophes et situations d'urgence.

État de l'action : ■ En bonne voie

## Description :

Les coordonnées des principales agences d'intervention face aux dangers identifiés (situations d'urgence) figurent dans le Plan d'urgence du Territoire piloté par le ministre du Premier ministre et du Cabinet (Department of Chief Minister and Cabinet, DCMC). L'Autorité de gestion des dangers (Hazard Management Authority, HMA) est l'agence gouvernementale du Territoire du Nord chargée de coordonner et préparer les plans et capacités de réponse à des dangers spécifiques. Répondre aux besoins des personnes à haut risque en cas d'urgence est une responsabilité partagée des communautés, prestataires de services et autorités gouvernementales.

Les services d'urgence du Territoire du Nord organisent des séances d'informations publiques gratuites sur la préparation et la réponse aux dangers identifiés et la récupération après sinistre. Elles sont gérées par l'intermédiaire de l'unité chargée de la mobilisation des communautés et conseillent sur la manière de planifier et de se préparer de façon minutieuse et réfléchie afin de réduire le risque de chacun et chacune en cas d'événement majeur.

Le groupe d'information publique (Public Information Group [PIG]), piloté par le DCMC, assure une publication en temps utile, coordonnée et précise d'informations publiques en cas de menace ou d'urgence, en collaboration avec des entreprises publiques et des organisations partenaires ou parties prenantes clés.

Le PIG est avant tout responsable de piloter le développement et la publication de tous les messages publics du gouvernement du Territoire du Nord lors d'une réponse face à une situation d'urgence et d'une récupération après sinistre. Il peut s'agir de coordonner l'intervention d'interprètes en langue des signes australienne (AUSLAN) lors des retransmissions télévisées de messages ainsi que la traduction de contenus dans d'autres langues. Le PIG procède actuellement à la mise à jour du cache des messages dans plusieurs langues pour s'aligner sur le nouveau système d'alerte australien (Australian Warning System).

---

# Initiative de réponse aux crises et aux violences domestiques sur des personnes en situation de handicap



## Indicateur(s) :

Nombre de personnes soutenues, et fonds intermédiaires dépensés

État de l'action : ■ Finalisé

## Description :

L'Initiative de réponse aux crises et aux violences domestiques sur des personnes en situation de handicap a fourni une assistance concrète et immédiate à plus de 250 victimes survivantes souffrant d'un handicap en situation de crise. Ces victimes survivantes ont pu bénéficier de plus de 100 000 dollars d'aides en lien avec leur handicap pour rester en sécurité et/ou échapper à des violences familiales. Il s'est également agi de financer des travailleurs de soutien et des aidants personnels, des aides au handicap, des technologies d'assistance et des moyens de transport accessible.

Cette initiative a également aidé les professionnels des violences familiales et ceux fournissant des services de base à proposer un soutien plus adapté et efficace aux victimes survivantes en situation de handicap grâce à un service de consultation secondaire. Ce service fournit des conseils sur la planification de la sécurité, répond aux besoins spécifiques des personnes en situation de handicap et les renvoie vers des services de soutien au handicap spécialisés.

En outre, des fonds ont permis de financer un poste de coordinateur de réponse au handicap, pour contribuer au renforcement des capacités du secteur et à la sensibilisation. Ceci est passé par l'organisation de séances d'information et de présentations sur le handicap et les violences familiales faites aux personnes en situation de handicap à l'attention d'organisations en contact avec des victimes survivantes en situation de handicap ou leur apportant un soutien.

Le programme d'agent de liaison du handicap soutient également la mise en œuvre du Plan de l'autisme et du Plan décennal de santé mentale du Victoria.

## Territoire :

Victoria

## Plan d'actions ciblé :

Sécurité

## Objectif du PAC :

3. Améliorer la conception de tous les systèmes de services et de soutien gouvernementaux fournis aux personnes en situation de handicap exposées à des risques de préjudice.

## Action:

3.3 – Initiative de réponse aux crises et aux violences domestiques sur des personnes en situation de handicap. Cette initiative fournit des fonds intermédiaires aux personnes en situation de handicap qui fuient des violences familiales et finance un poste de coordinateur des réponses aux crises et aux violences domestiques sur des personnes en situation de handicap.

---

## Assistance et hébergements d'urgence accessibles



### Territoire :

Australie-Occidentale

### Plan d'actions ciblé :

PAC Sécurité

### Objectif du PAC :

3. Améliorer la conception de tous les systèmes de services et de soutien gouvernementaux fournis aux personnes en situation de handicap exposées à des risques de préjudice.

### Action:

3.1 – Assistance et hébergements d'urgence accessibles

### Indicateur(s) :

Mise en place du programme

État de l'action : ■ Finalisé

### Description :

Deux nouveaux centres d'hébergements d'urgence pour les familles et les victimes de violences familiales ont ouvert leurs portes à Kwinana et dans la région de Peel en décembre 2020. L'hébergement d'urgence de la région de Peel, Warlang Bidi, est le premier hébergement de ce type de l'État pour les femmes et à vocation thérapeutique. Il a été conçu avec la participation de femmes ayant vécu des situations difficiles. Il fournit des services spécialisés et centrés sur les personnes, également aux femmes qui présentent un handicap, des problèmes de santé mentale et/ou sont en prise avec l'alcool et des stupéfiants.

L'hébergement d'urgence pour femmes Andrea Mia à Kwinana propose des services de soutien et d'hébergement vitaux en cas de crise. Il a été conçu pour accueillir toutes les femmes, notamment celles en situation de handicap.

Depuis décembre 2021, les centres d'hébergement Warlang Bidi et Andrea Mia ont respectivement aidé 5 et 3 femmes en situation de handicap, notamment un enfant. Aucune de ces femmes n'a bénéficié du soutien d'un aidant pour accéder à l'hébergement d'urgence.

---

## Programme d'intermédiaires de l'ACT



### Territoire :

Territoire de la Capitale australienne

### Plan d'actions ciblé :

Sécurité

### Objectif du PAC :

3. Renforcer la conception de tous les systèmes de services gouvernementaux et des mesures de soutien qu'ils fournissent aux personnes en situation de handicap exposées à des risques de préjudice.

### Action:

3.6 Programme d'intermédiaires

### Indicateur(s) :

Le Programme d'intermédiaires fonctionne toujours actuellement.

État de l'action : ■ Finalisé

### Description :

Le Programme d'intermédiaires de l'ACT met à disposition des intermédiaires lors d'entretiens avec la police, au tribunal et lors d'échanges avec des professionnels de la justice dans tout le Territoire de la Capitale australienne. Au 14 juin 2023, le Programme d'intermédiaires de l'ACT avait reçu 787 demandes des services de police du Territoire, 129 de tribunaux du Territoire (Cour suprême et tribunaux de première instance) et 14 de professionnels de la justice, essentiellement de Legal Aid.

Environ 57 % des demandes concernaient un témoin ayant des difficultés de communication non liées à l'âge. Il s'agissait entre autres de personnes présentant des troubles de l'apprentissage, du spectre autistique et cognitifs, des retards du langage, des handicaps physiques, des problèmes de santé mentale et des traumatismes.

Des intermédiaires dotés de l'expertise nécessaire évaluent la situation de communication et fournissent des recommandations adaptées aux services de police, aux tribunaux et aux professionnels de la justice sur les meilleures stratégies de dialogue et de présentation des éléments de preuve.

Le programme a su répondre à toutes les demandes (100 %) en fournissant les services d'intermédiaires compétents et adaptés et continue de le faire actuellement.



---

# Programme d'atténuation des risques face aux catastrophes inclusive du handicap



## Territoire :

Agence nationale de gestion des situations d'urgence du gouvernement australien

## Plan d'actions ciblé :

Gestion des situations d'urgence

## Objectif du PAC :

2. Veiller à ce que les processus inclusifs de gestion des catastrophes et des situations d'urgence, de préparation et de planification de reprise après sinistre soutiennent la santé et le bien-être des personnes en situation de handicap avant, pendant et après les situations d'urgence.

## Action:

2.5 L'Agence nationale de gestion des situations d'urgence, intégrant l'ancienne Agence nationale de résilience et de reprise après sinistre, fournira des rapports sur les manques de ressources et les besoins insatisfaits des personnes en situation de handicap dans le cadre d'initiatives d'atténuation des risques et de reprise après sinistre par le biais de processus déjà en place avec d'autres agences.

## Indicateur(s) :

Les manques de ressources et les besoins insatisfaits des personnes en situation de handicap dans le cadre des initiatives de reprise après sinistre ou d'atténuation des risques sont signalés aux branches d'activité concernées de l'Agence nationale de gestion des situations d'urgence (qui intègre l'ancienne Agence nationale de résilience et de reprise après sinistre).

**État de l'action :** ■ En bonne voie

## Description :

Le 1<sup>er</sup> volet du Programme d'atténuation des risques face aux catastrophes inclusive du handicap est maintenant terminé. Il consistait en une étude de délimitation de l'étendue menée à l'échelle nationale par le Centre de recherche sur le handicap de l'université de Sydney.

Cette étude est une analyse globale et nationale de l'inclusivité actuelle des plans de gestion des situations d'urgence. Elle sert de référence à une évaluation de l'homogénéité, au niveau national, des moyens d'atténuation des risques face aux catastrophes inclusive du handicap.

Cette étude comprend l'analyse d'une recherche revue par les pairs de l'atténuation des risques face aux catastrophes inclusive du handicap ayant permis de générer des « cartes des lacunes » des faits probants et ressources, d'explorer la représentation du handicap dans les dispositifs de gestion des situations d'urgence et d'identifier les « bonnes pratiques » actuellement en vigueur dans le domaine de l'atténuation des risques face aux catastrophes inclusive du handicap.

L'étude a permis d'identifier trois domaines d'action prioritaires :

1. plans inclusifs qui identifient les services et les ressources pouvant être mobilisés pour les personnes en situation de handicap en cas d'urgence ;
2. informations inclusives accessibles à tous et à toutes, processus et outils de communication devant être revus en partenariat avec des personnes en situation de handicap ;
3. pratiques inclusives levant les obstacles et permettant d'adapter les moyens de collaboration et de soutien entre secteurs au bénéfice des personnes en situation de handicap.

Cette étude va guider le prochain volet du programme d'atténuation des risques face aux catastrophes inclusive du handicap, que la NEMA (Agence nationale de gestion des situations d'urgence) entend faire progresser dans un avenir proche.

## Présentation des avancées réalisées depuis le 3 décembre 2021

Depuis le lancement de la Stratégie, la mise en œuvre des actions a progressé, et ce de manière globalement positive. Dans la plupart des territoires, le nombre d'actions terminées en 2022-2023 a augmenté comparé à 2021-2022.

Les avancées globales des 417 PAC indiquent que :

- **353 (85 %)** actions sont signalées comme terminées ou en bonne voie avec :
  - **144 (35 %)** actions terminées et
  - **209 (50 %)** actions en bonne voie.
- **63 (15 %)** actions sont signalées comme subissant des retards, interrompues ou reportées à une date ultérieure.

**Tableau 13 : état d'avancement de toutes les actions des PAC par gouvernement et par état pour la période 2021-2023**

Gouvernement	Finalisé	En bonne voie	Quelques retards	En pause	Commencement à une date ultérieure	Total
Gouvernement fédéral	17	23	16	1	2	59
NSW	6	25	12	3	0	46
VIC	18	30	2	0	0	50
QLD	23	28	4	0	0	55
WA	10	20	1	0	0	31
SA	28	31	7	2	1	69
TAS	8	13	8	0	0	29
ACT	25	12	3	0	0	40
NT	9	27	1	1	0	38
<b>Total</b>	<b>144</b>	<b>209</b>	<b>54</b>	<b>7</b>	<b>3</b>	<b>417</b>

**Tableau 14 : état d'avancement de toutes les actions des PAC par PAC et état pour la période 2021-2023**

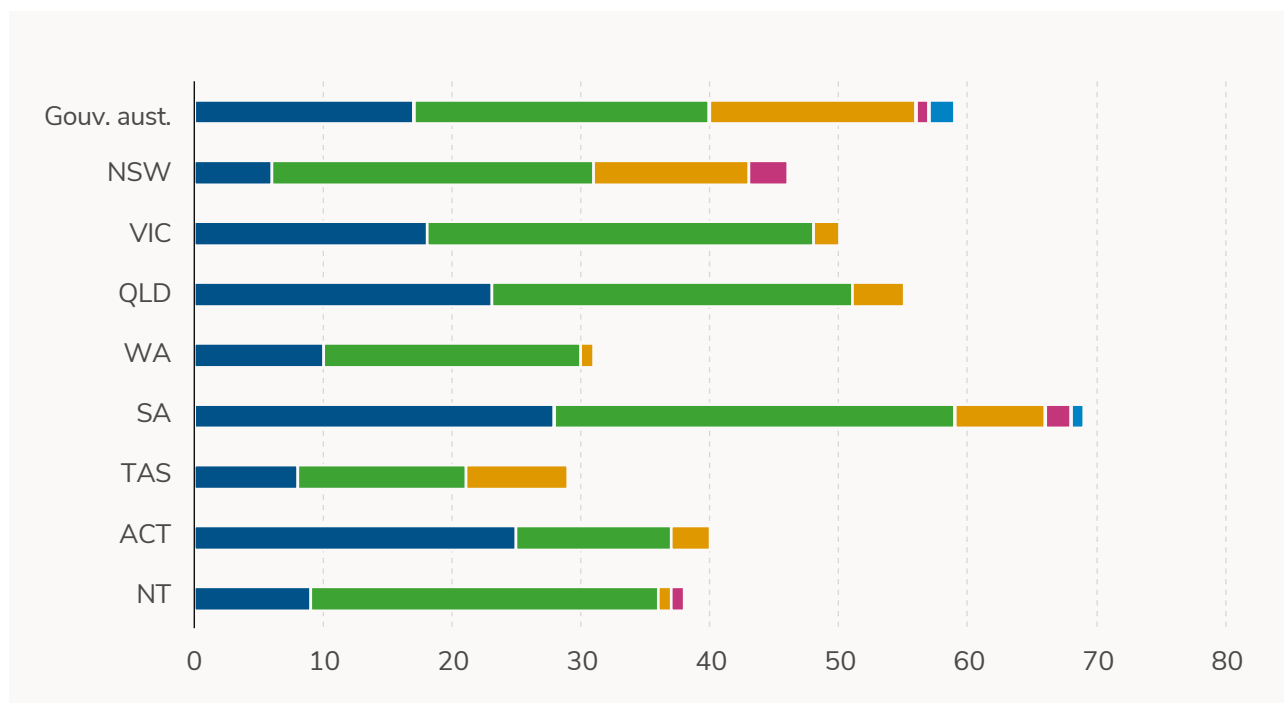
TAP	Finalisé	En bonne voie	Quelques retards	En pause	Commencement à une date ultérieure	Total
Emploi	27	47	9	0	0	83
État d'esprit des communautés	25	33	10	0	0	68
Petite enfance	22	43	7	3	1	76
Sécurité	49	52	25	4	2	132
Gestion des urgences	21	34	3	0	0	58
<b>Total</b>	<b>144</b>	<b>209</b>	<b>54</b>	<b>7</b>	<b>3</b>	<b>417</b>
<b>Pourcentage</b>	<b>35 %</b>	<b>50 %</b>	<b>13 %</b>	<b>2 %</b>	<b>1 %</b>	

Remarque : les pourcentages étant arrondis, ils ne sont pas toujours égaux à 100.

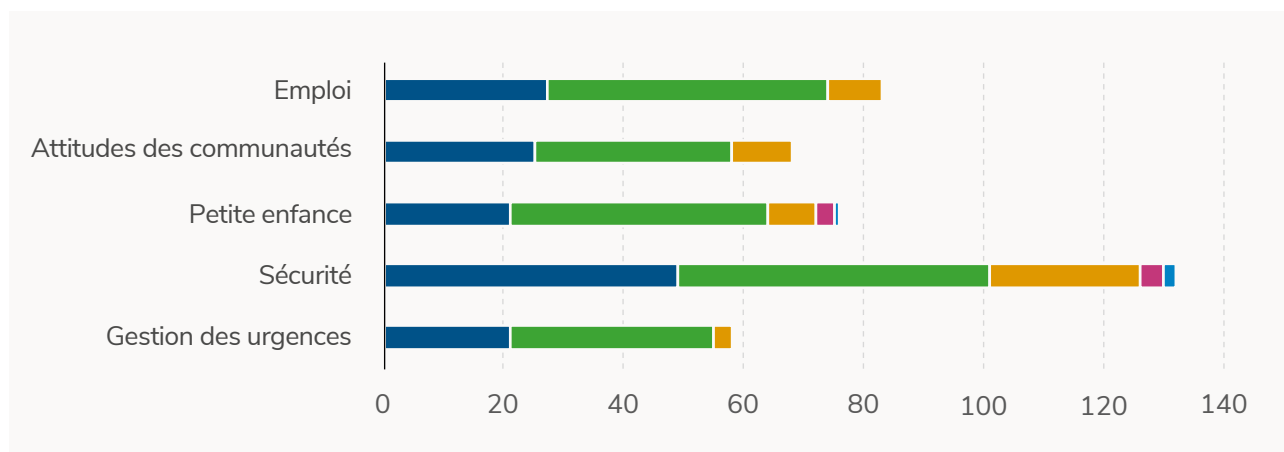
## Légende : état d'avancement des PAC à l'échelle nationale pour 2021-2023

- Finalisé
- En bonne voie
- Quelques retards
- En pause
- Commencement à une date ultérieure

**Graphique 13: état d'avancement de toutes les actions des PAC par gouvernement et par état pour la période 2021-2023**



**Graphique 14: état d'avancement de toutes les actions des PAC par PAC et état pour la période 2021-2023**



**Australia's  
Disability  
Strategy**  
2021-2031

Creating  
an inclusive  
community  
together